

Poursuivre sur 1,7 km jusqu'au fond d'un vallon (bien suivre le balisage) et s'engager à gauche sur un chemin enherbé entre deux bandes cultivées. Entrer dans le bois par un sentier étroit, le suivre en virant à droite et après 450 m, arriver sur un chemin forestier.

4 Prendre à gauche sur 2 km, passer devant le cimetière et arriver à Avioth. Prendre à droite puis encore à droite rue de l'Abbé Delhotel. [👁️ > Basilique Notre-Dame et la Recevresse]. Descendre dans la rue de l'Abbé Jacquemin en-dessous du restaurant La Grange, prendre à gauche et continuer sur la D 110 en direction de Montmédy. Franchir la Thonne. Au calvaire, quitter la route pour grimper dans la rue Saint-Martin. Après 1,7 km, arriver à une croix, poursuivre à gauche sur 2 km [👁️ > blockhaus] et après une longue descente, atteindre la D 198.

5 Descendre à Verneuil-Petit, poursuivre dans la Grande Rue, passer devant la mairie puis le lavoir. Franchir le ruisseau de la Naue et après 30 m, quitter la D 198 pour monter à gauche dans le chemin herbeux. Aussitôt après le virage à droite, grimper à gauche pendant 800 m. Au T, prendre à droite [👁️ > Croix des Mascarades] et descendre jusqu'à Verneuil-Grand. Passer devant le lavoir, continuer dans la rue du Clamard, passer devant la mairie et arriver à la D 981. Descendre en face dans la rue du Berlu par le passage protégé. [👁️ > lavoir]. Prendre à gauche, longer l'église, tourner à gauche pour déboucher sur la D 981. L'emprunter à gauche, traverser sur le passage protégé et prendre en face la rue Rousselle. Après 50 m, aller à droite et tout de suite à gauche pour monter jusqu'au lavoir. Continuer à droite sur 80 m.

6 À la fourche, monter tout droit pendant 400 m puis bifurquer à droite. Après 1,5 km, descendre à droite puis à gauche. [👁️ > Point de vue sur Écouvies]. Poursuivre dans la Grande Rue. Après l'église, tourner à gauche et rejoindre le point de départ.



CHARTRE DU RANDONNEUR

Bonnes pratiques et recommandations :

- .. J'évite de partir seul et j'informe mon entourage du parcours prévu
- .. Je reste sur les sentiers balisés afin de respecter la faune et la flore locales, mais également pour éviter les accidents
- .. J'emporte mes déchets avec moi et ne laisse pas de trace de mon passage
- .. Je tiens mon chien en laisse en toutes circonstances
- .. J'évite de faire trop de bruit afin de ne pas déranger les animaux mais également les autres promeneurs
- .. Je ne fais pas de feu dans la nature, que ce soit dans la forêt ou ailleurs
- .. Je ne pratique pas le bivouac ou le camping sauvage et me renseigne sur les possibilités d'hébergement dans les environs
- .. Je ne cueille pas de plantes ou de fleurs, je respecte les cultures et plantations, ainsi que les champs
- .. Je suis vigilant à proximité des parcelles agricoles en cours de traitement
- .. Je me renseigne sur les dates et les coutumes de chasse locales

112
URGENCES

15
SAMU

17
POLICE

18
POMPIERS

GENDARMERIE
DE MONTMÉDY
03 29 80 10 27

PAYS DE
MONTMÉDY
OFFICE DE TOURISME



+33 (0)3 29 80 15 90
bonjour@destination-montmedy.fr

www.destination-montmedy.fr
@paysdemontmedytourisme



Ne pas jeter sur la voie publique

Circuit N° PR119

Balade Franco-Belge

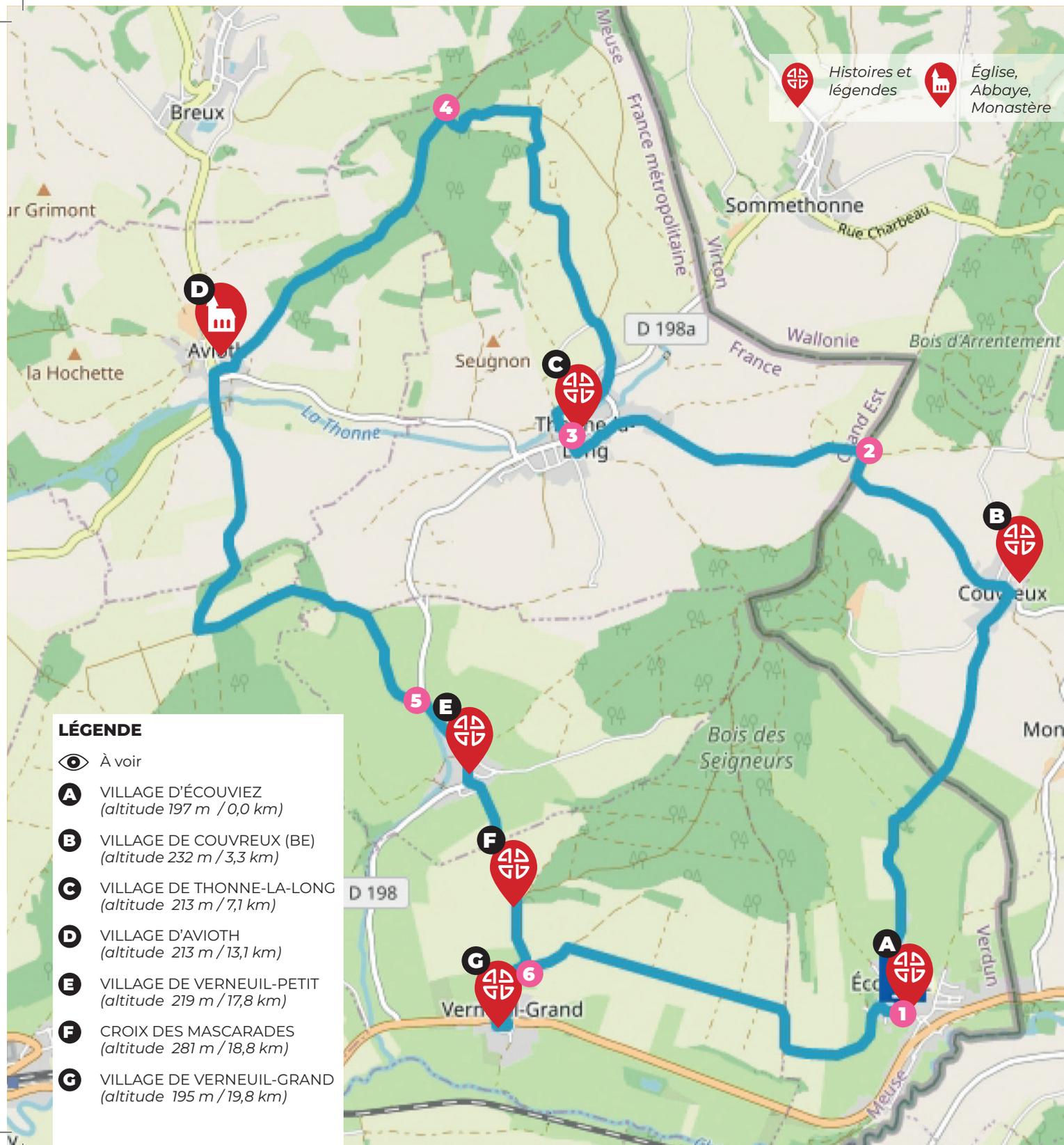


difficulté

23,8 km

6h00

PAYS DE
MONTMÉDY
OFFICE DE TOURISME



 Histoires et légendes
  Église, Abbaye, Monastère

- LÉGENDE**
-  À voir
 - A** VILLAGE D'ÉCOUVIEZ (altitude 197 m / 0,0 km)
 - B** VILLAGE DE COUVREUX (BE) (altitude 232 m / 3,3 km)
 - C** VILLAGE DE THONNE-LA-LONG (altitude 213 m / 7,1 km)
 - D** VILLAGE D'AVIOTH (altitude 213 m / 13,1 km)
 - E** VILLAGE DE VERNEUIL-PETIT (altitude 219 m / 17,8 km)
 - F** CROIX DES MASCARADES (altitude 281 m / 18,8 km)
 - G** VILLAGE DE VERNEUIL-GRAND (altitude 195 m / 19,8 km)

Balade Franco-Belge

1 Dos au parking de l'église, prendre à gauche la rue de l'Église. Au calvaire d'Écouvieu, poursuivre, poursuivre à droite dans la rue du Moulin pendant 1,7 km et arriver à la frontière Franco-Belge. Après 1 km, arriver à Couvreur (Belgique). Au calvaire, prendre à droite rue du Dix-Mai et passer devant une ferme. Après 300 m, monter à gauche rue du Fauchois, longer l'église et poursuivre à gauche en direction du Panier du Mervaux. Monter à droite rue des Pignons et continuer sur le chemin goudronné pendant 1,2 km. Au T, prendre à droite sur 150 m puis à gauche et entrer en France.

2 Continuer en direction de Thonne-la-Long par le chemin de Couvreur [ > point de vue sur la plaine et Thonne-la-Long]. Après 1,5 km, entrer dans Thonne-la-Long. Aller à gauche dans la Petite Rue puis après 350 m à droite dans la ruelle des Gendarmes. Longer l'église et arriver rue Grande.

3 Prendre en face, longer le parc, passer devant le lavoir, suivre le ruisseau. Après la passerelle, poursuivre tout droit sur 130 m puis prendre à droite (bien suivre le balisage). Au T, prendre à gauche puis à la fourche, encore à gauche chemin de Géroville. Après 360 m, à la sortie du village, se diriger à gauche puis tout de suite à droite.

Vos points de repères :
 Les parcours que nous vous présentons ont été repérés, validés et balisés par la Fédération Française de Randonnée, merci pour leur travail !
 À ce titre, vous êtes guidés grâce à la charte de balisage de la fédération

Exemple de balisage

TYPE DE SENTIER	GR®	GR PAYS®	PR®
Bonne direction			
Tourner à gauche			
Tourner à droite			
Mauvaise direction			